

---

## Semaine des paramédics du 23 au 29 mai 2021 La Coopérative des ambulanciers de la Mauricie remettra cinq défibrillateurs

---

Trois-Rivières, le 26 mai 2021 – La Coopérative des ambulanciers de la Mauricie (CAM) profite de la Semaine des paramédics qui a lieu jusqu'à ce samedi 29 mai afin de lancer un projet auquel les ambulanciers tiennent à cœur, soit celui de remettre cinq défibrillateurs externes automatisés (DEA) à des organismes du territoire de la Mauricie – Centre-du-Québec.

« Nous débutons par le déploiement de deux défibrillateurs sur la Rive-Sud de Trois-Rivières, un à la Corporation de développement communautaire (CDC) Nicolet-Yamaska et un second à Entraide Bécancour. Les autres défibrillateurs seront remis au cours de l'année par notre équipe. Il est dans notre mission d'assurer des soins préhospitaliers et ceci passe aussi par l'accès à des défibrillateurs un peu partout sur le territoire, et également dans les secteurs plus éloignés des grands centres », souligne le directeur général de la CAM, M. Michel Garceau.

Le DEA est un appareil dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Il est entièrement automatisé, ce qui permet d'accompagner l'utilisateur dans la prise de décision et dans les soins à rendre au patient; d'où la grande nécessité de rendre des DEA disponibles aux quatre coins de la région.

La CAM souhaite également rappeler à la population qu'un registre provincial des DEA disponibles dans les lieux publics partout au Québec est accessible sur le site <https://www.jacquesdechamplain.com/projet-dea/>.

Une application mobile est également offerte. « Il est important que la population se rende sur le site web et valide où se trouve le défibrillateur le plus près de chez eux. Ce n'est pas en situation d'urgence et lorsqu'on attend une ambulance qu'on doit vérifier cette information, mais bien avant qu'un drame survienne. Nous invitons toute la population de la Mauricie à se rendre sur ce site. Les défibrillateurs peuvent sauver des vies », mentionne M. Garceau, en ajoutant que même le centre de communication santé qui redirige les appels du 911 sera avisé des nouveaux défibrillateurs.



Lors du déploiement à l'organisme *Entraide Bécancour*, nous retrouvons, Michel Garceau, directeur général de la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie*, Serge Champagne, président d'*Entraide Bécancour*, Manon Aubé, adjointe à la direction, Nicole Montambeault, Claire Bossé et Claude Lavoie, bénévoles.



Lors du déploiement à la *CDC Nicolet-Yamaska*, Jean-Robert Rupp-Nantel, directeur des opérations à la CAM, et Mariève Proulx, directrice générale de la *CDC Nicolet-Yamaska*.

Les deux premiers défibrillateurs ont été remis à la *Corporation de développement communautaire (CDC) Nicolet-Yamaska* et à *Entraide Bécancour* dans le cadre de la Semaine des paramédics. Le projet a été rendu possible grâce à la collaboration de la *Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska*.

« *La Fondation Santé Bécancour-Nicolet-Yamaska est très heureuse de ce beau partenariat avec la Coopérative des ambulanciers de la Mauricie. Le don de deux défibrillateurs à des organismes communautaires du territoire est un grand geste de générosité et pourrait permettre de sauver des vies. Nous saluons sa préoccupation pour la sécurité et la qualité des services dans notre communauté* », poursuit Danielle Gamelin, directrice générale de la *Fondation*.

Pour le président du conseil d'administration et paramédic à la CAM, Rémy St-Onge, il est clair que ce projet cadre bien avec la volonté d'être impliqué dans la communauté et auprès des citoyens de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

### **À PROPOS DE LA COOPÉRATIVE DES AMBULANCIERS DE LA MAURICIE ([www.ambulancecam.com](http://www.ambulancecam.com))**

Ayant débuté ses opérations le 1<sup>er</sup> avril 1989, la *Coopérative des ambulanciers de la Mauricie* est une coopérative de travail qui regroupe exclusivement des personnes physiques, qui en tant que travailleurs, se sont associées pour l'exploitation d'une entreprise dans le domaine ambulancier, conformément aux règles d'action coopérative dont les buts sont les suivants :

- Fournir du travail à ses membres;
- Favoriser le développement personnel et professionnel de ses membres afin d'assurer à la population des services de qualité;
- Contribuer à améliorer le service ambulancier;
- Permettre un meilleur contrôle sur les équipements de travail afin d'en maintenir et d'en améliorer la qualité;
- Consolider et enrichir les emplois de ses membres.



#### **Source :**

Michel Garceau  
Directeur général  
Coopérative des ambulanciers de la Mauricie

#### **Information et gestion des entrevues :**

Andrée-Anne Trudel  
BEAUDOIN relations publiques  
Bur : 819 840-2829, poste 305  
Cell : 418 580-7695  
[andree-anne@beaudoinrp.com](mailto:andree-anne@beaudoinrp.com)